



Demande de cessation de fourniture d'électricité dans le cadre d'un raccordement provisoire

Clients professionnels, entreprises et collectivités

1 Identification du demandeur

Vous êtes Professionnel Professionnel forain Collectivité publique Association

Je soussigné(e)
représentant de* au capital social de €
dont le siège social est situé
immatriculée au RCS de sous le numéro SIREN
agissant en qualité de dûment habilité à cet effet

demande à ÉS Énergies Strasbourg **la cessation de la fourniture d'électricité du raccordement provisoire** au point de livraison (lieu géographique du raccordement provisoire) indiqué au point 2.

* Dénomination de la société + Forme juridique

Portable **Tél fixe** **Email** @

2 Adresse du point de livraison

N° rue **Commune**

3 Date de dépose du raccordement provisoire

Date souhaitée / / en tenant compte d'un délai d'intervention de *Strasbourg Électricité Réseaux* d'une **semaine minimum**.

Le demandeur sera contacté téléphoniquement par ÉS Réseaux pour confirmation de la date d'intervention.

Dans le cas où des factures intermédiaires ont été acquittées pour ce contrat, veuillez svp communiquer la référence technique du point de livraison (RTPL), telle qu'indiquée sur la facture :

67 / E /

La signature et l'envoi du présent formulaire implique la dépose du raccordement provisoire par *Strasbourg Électricité Réseaux*.

Fait à, le / /

Signature du demandeur,
précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Formulaire à envoyer à :

**STRASBOURG
ÉLECTRICITÉ
RESEAUX**

► Fax : **03 88 20 62 84**

► grd-contact@strasbourg-electricite-reseaux.fr

► Envoi postal : Strasbourg Électricité Réseaux
Guichet Technique Clientèle - 26 bd Wilson
67932 Strasbourg Cedex 9 – Tél : 03 88 18 74 74



Votre conseiller
ÉS électricité
03 88 20 62 20



www.es-energies.fr

